



**POUR LE CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES À CHIBOUGAMAU**

**Remplaçante ou remplaçant, à titre de :  
CONSEILLÈRE OU CONSEILLER D'ORIENTATION  
(ou conseillère ou conseiller en formation scolaire)**

**Concours : CCO-H15-01**

**LE CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN** requiert, pour son Centre d'études collégiales à Chibougamau, les services d'une conseillère ou d'un conseiller d'orientation afin d'effectuer un remplacement sur un poste à temps partiel, pour la session Hiver 2015.

**Nature du travail :**

Sous l'autorité du directeur du Centre d'études collégiales à Chibougamau (CECC), l'emploi de conseillère ou conseiller d'orientation (ou de conseillère ou conseiller en formation scolaire) comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'aide et d'accompagnement auprès de l'étudiante ou de l'étudiant dans le choix d'un profil de formation qui lui convient compte tenu de ses caractéristiques individuelles et selon l'orientation choisie pour son cheminement scolaire et sa carrière professionnelle.

**Qualifications requises :**

Détenir le permis de conseiller ou conseillère d'orientation délivré par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

**Lieu de travail :**

Centre d'études collégiales à Chibougamau (CECC).

**Début :** Du 5 janvier au 30 mai 2015.

**Salaire annuel :** Entre 39 843 \$ et 75 538 \$, selon la convention collective en vigueur.

**Heures par semaine :** 24,5 heures.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, accompagnée de leur curriculum vitae **en mentionnant le numéro du concours au plus tard le 12 décembre 2014 à 16h**, à l'adresse suivante :

**Concours CCO-H15-01**

Cégep de Saint-Félicien  
Service des ressources humaines  
1105, boul. Hamel C.P. 7300  
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8  
Télécopieur : (418) 679-9261  
Courriel : drh@cegepstfe.ca

*Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.*

**VOUS POUVEZ CONSULTER LA DESCRIPTION DE TÂCHES EXHAUSTIVES, ACCESSIBLE SUR LE SITE :  
Cegepstfe.ca**

**SEULES LES PERSONNES SÉLECTIONNÉES RECEVRONT UN AVIS DU COLLÈGE.**